



Communiqué municipal

Sécurisation de la RN21

Face à la récurrence des accidents sur le croisement RD2/RN21 une réunion de travail s'est tenue en Mairie afin d'étudier et d'apporter des solutions au carrefour accidentogène traversant la commune d'Orleix.

Le 22 janvier 2021, les services de l'État ont proposé de réaliser un comptage routier dans les plus brefs délais et ainsi d'accélérer les procédures d'installations d'un radar tourelle qui flashera dans les deux sens.

Il sera ensuite étudié la faisabilité d'aménagements sur la RD2.

Toutes ces propositions sont un premier pas vers la sécurisation du carrefour RD2/RN21 mais demeurent insuffisantes à mon sens. L'unique solution est un rond-point comme indiqué lors la réunion.

Par la même occasion, j'ai demandé sur la sortie « principale coté stade » une sécurisation piétonnière pour la traversée de la RN 21 et un réaménagement de l'arrêt de bus aux bords de la RN21 non-sécurisé à ce jour. Seule une dérogation pourra valider les demandes à cet endroit.

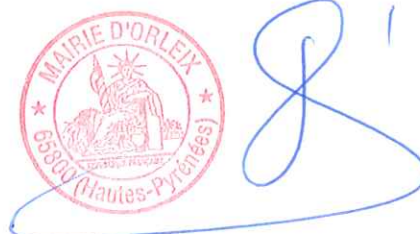
Il est à noter que tous les aménagements relèvent de la compétence de l'état et sans l'accord de ce dernier la municipalité et moi-même sommes impuissants !

Une action commune des Maires du Canton est en cours et un courrier sera envoyé à Monsieur Le Préfet lui demandant d'apporter des solutions et relancer plus que jamais la rocade nord.

De plus, il est très important de rappeler le respect du code de la route qui trop souvent est source d'accidents !

A toutes fins utiles, alors que le sujet doit mobiliser tous les Orleixois certaines personnes mélangent et alimentent des polémiques qui n'ont pas lieu d'être ! Toutes les sorties (commerces, rues...) sur la RN21 sont accordées par les services de l'Etat et non la municipalité !

L'heure est à la prudence dans l'attente d'actions les plus imminentes possibles.



Le Maire,
Guillaume ROSSIC